



1 500 postes supprimés chez Michelin :
les élus CFE-CGC entre incompréhension et détermination

Michelin vient d'annoncer une démarche de simplification des métiers du tertiaire en France. Ce « projet d'adaptation des effectifs » concernerait jusqu'à 1 500 postes sur 3 années, majoritairement dans le tertiaire (2/3 tertiaire et 1/3 industrie).

Le communiqué de Michelin précise que les départs seront volontaires. Le cadre juridique serait des RCC (Rupture Conventionnelle Collective) annuelles, adossées à la négociation sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP).

Quelle est la justification de ces suppressions de postes ?

Michelin avance une structure de coûts trop élevée en France. Pourtant le taux de SG&A de Michelin est l'un des plus bas des manufacturiers premium. ([Retrouvez ici l'étude du cabinet SECAFI et l'analyse de nos élus](#)). Les résultats spécifiques de la France restent largement positifs, hors éléments de restructurations. Certes les volumes continuent à reculer et la croissance n'est plus au rendez-vous. **Mais Michelin reste très rentable et la performance financière est excellente**, comme cela a été confirmé le 22 mai à l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Confrontés à cette annonce, **les élus CFE-CGC sont plus que jamais mobilisés pour défendre les salariés et l'emploi en France.** Les négociations vont commencer en juin. Nous sommes déterminés.

Parmi nos demandes, nous avons **quatre lignes rouges.**

1. **Personne ne doit être poussé à partir.** La CFE-CGC prend acte de l'engagement de Michelin de ne pas recourir à des départs contraints. Nous serons extrêmement vigilants à ce qu'aucune pression, directe ou indirecte, ne vienne contourner cet engagement.
2. Malgré le discours rassurant de Michelin, les suppressions de postes comportent des risques importants : désorganisation des équipes, accroissement de la charge de travail et perte de compétences clés. **La CFE-CGC exige des garanties concrètes sur chacun de ces points pour les salariés qui vont rester en poste.**
3. Nous réclamons aussi **qu'une vraie gouvernance, qui associerait les organisations syndicales signataires, soit mise en place par Michelin pour piloter les départs** et éviter qu'ils ne soient remplacés au bout de quelques mois, comme cela a été le cas avec des projets précédents. Il est inacceptable de supprimer des postes pour recruter ensuite dans les mêmes fonctions.

4. La négociation sur la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels qui commence sera encore plus cruciale que prévu. Elle devra intégrer des mesures exceptionnelles, en particulier pour les fins de carrière. **Les élus CFE-CGC le revendiquent clairement. Sans avancées significatives sur ces mesures, la CFE-CGC ne pourra pas être signataire des accords.**

Derrière chaque poste supprimé, il y a un salarié, un parcours et une vie professionnelle. **La CFE-CGC Michelin sera aux côtés de tous les salariés et interviendra à chaque situation où les engagements que prend Michelin ne seraient pas respectés.**

Contacts CFE-CGC MICHELIN

Jean-François Landemaine Délégué Syndical Central 06 24 15 75 34

Valérie Dossin Déléguée Syndical Central Adjoint 06 89 55 79 86

Nicolas Mirvault Délégué Syndical – Coordinateur Clermont-Ferrand 06 51 04 82 37